Organisation de Coopération et de Développement Économiques

DAF/COMP/GF/A(2026)1

Non classifié — Français - Or. Anglais

6 novembre 2026

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES**
**COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

**Annule & remplace le même document du 3 novembre 2026**

## Forum mondial sur la concurrence

## Projet d'ordre du jour : Forum Mondial sur la concurrence

10-11 décembre 2026
Paris, France

La 25ème réunion du Forum mondial sur la concurrence de l'OCDE se tiendra les 10 et 11 décembre 2026 dans la salle 9 du Centre de conférences de l'OCDE, 2 rue André Pascal, 75116 Paris.

Mme Camille HUBAC
Courriel : Camille.Hubac@oecd.org.

**JT03597563**

*Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.*

## Ordre du jour de la 25ème édition du Forum mondial sur la concurrence de l'OCDE

### Jeudi 10 décembre 2026
### SESSION D'OUVERTURE

***09:00 – 09:30 Café d'accueil***

09:30 – 10:30 CET

- **Allocution d'ouverture de Mathias Cormann,** Secrétaire-général de l'OCDE
- **Remarques de bienvenue de Carmine Di Noia**, Directeur, Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE
- **Remarques spéciales d'Odile Renaud-Basso**, Présidente, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)
- **Remarques de clôture de Benoît Cœuré**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE

### SESSION I : CONSOLIDER LES AUTORITÉS DE CONCURRENCE : INDÉPENDANCE, ADAPTABILITÉ ET LÉGITIMITÉ

10:30 – 12:45 CET

À quelles conditions une autorité de concurrence peut-elle conjuguer indépendance, capacité d'adaptation et légitimité dans l'exercice de ses missions ? Les autorités de concurrence interviennent dans un contexte économique et politique de plus en plus complexe. Leur efficacité repose non seulement sur les pouvoirs que leur confère la loi, mais aussi sur leur capacité à les exercer avec intégrité, transparence et discernement, à rendre compte de leur action et à asseoir leur légitimité auprès de la société. Cette session examinera comment les autorités de concurrence peuvent préserver leur indépendance tout en répondant de leur action, s'adapter aux mutations économiques et politiques sans s'écarter de leur mandat légal, et consolider durablement leur légitimité.

**Modérateur : Benoît Cœuré**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE

**Intervenants :**

- **Juge Dennis Davis**, ancien Président de la Cour d'Appel d'Afrique du Sud
- **Andrew N. Ferguson**, Président, Commission fédérale du commerce (FTC), États-Unis
- **Andrea Marvan**, Présidente de la Commission nationale antitrust du Mexique et Présidente du Réseau international de la concurrence (ICN)
- **Margarida Matos Rosa**, Consultante senior, Compass Lexecon et ancienne Présidente, Autorité portugaise de la concurrence
- **Odile Renaud-Basso**, Présidente, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

***12:45-13:00 Photo officielle et 13:00-15:00 Pause déjeuner***

## SESSION II : NOUVELLES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE MESURES CORRECTIVES EN CAS DE FUSION

15:00 – 17:45 CET

Alors que le contrôle des mesures correctives en cas de fusions évolue dans des marchés de plus en plus complexes et dynamiques, les mesures correctives efficaces restent un outil essentiel pour préserver la concurrence et garantir que les opérations puissent se dérouler sans nuire aux résultats du marché. Cette session offrira un aperçu des évolutions récentes les plus significatives qui façonnent les mesures correctives en matière de fusions à travers le monde, notamment en ce qui concerne l'évolution des attentes et les défis pratiques. La session s'articulera en deux parties : une séance plénière et deux sous-sessions. Les sous-sessions examineront plus en détail les évolutions les plus récentes en matière de mesures correctives dans le cadre des fusions, en mettant l'accent sur les principes qui les sous-tendent, ainsi que sur les aspects pratiques de leur conception, tels que les considérations de calendrier et l'interaction avec les parties.

Documentation :

Appel à contributions & Note de réflexion du Secrétariat : DAF/COMP/GF(2026)1

Contributions de :

Arabie saoudite - DAF/COMP/GF/WD(2026)51

Australie - DAF/COMP/GF/WD(2026)19

BIAC - DAF/COMP/GF/WD(2026)20

Costa Rica - DAF/COMP/GF/WD(2026)21

Corée – DAF/COMP/GF/WD(2026)48

Croatie- DAF/COMP/GF/WD(2026)22

Espagne - DAF/COMP/GF/WD(2026)30

États-Unis - DAF/COMP/GF/WD(2026)32

Grèce - DAF/COMP/GF/WD(2026)23

Israël - DAF/COMP/GF/WD(2026)24

Japon - DAF/COMP/GF/WD(2026)25

Mexique - DAF/COMP/GF/WD(2026)26

Pakistan - DAF/COMP/GF/WD(2026)27

Portugal - DAF/COMP/GF/WD(2026)28

Royaume-Uni - DAF/COMP/GF/WD(2026)31

Roumanie - DAF/COMP/GF/WD(2026)57

Slovénie - DAF/COMP/GF/WD(2026)29

Résumés des contributions - DAF/COMP/GF/WD(2026)33

*Plénière d'introduction – CC9*

15:00 – 16:00 CET

**Modérateur : Eduardo Barros Vasconcellos**, Président, Commission nationale de la concurrence du Paraguay

**Intervenants :**

- **Mirta Kapural**, Présidente, Agence croate de la concurrence
- **Takako Onoki**, Avocate, White & Case LLP
- **Wolfgang Nothhelfer**, Associé, Nocon Partners

***16:00-16:15 Pause café***

*Sous-sessions – Salles CC9 et Salle C au Château*

16:15 – 17:15 CET

**Sous-session 1** : principes relatifs au mesures correctives en matière de fusions [à confirmer]

- **Modérateur : Eduardo Barros Vasconcellos**, Président, Commission nationale de la concurrence du Paraguay
- **Intervenant : Takako Onoki**, Avocate, White & Case LLP

**Sous-session 2** : aspects pratiques de la conception des mesures correctives [à confirmer]

- **Modérateur : Mirta Kapural**, Présidente, Agence croate de la concurrence
- **Intervenant : Wolfgang Nothhelfer**, Associé, Nocon Partners

*Retour à la salle plénière – CC9*

17:30 – 17:45 CET

Conclusions et remarques de clôture.

***18:00-19:30 – Réception – Château de la Muette de l'OCDE***

## Vendredi 11 décembre 2026

## INITIATIVES RÉGIONALES EN MATIÈRE DE CONCURRENCE : PROGRAMMES DE TRAVAIL ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES

09:30 – 10:15 CET

La Division de la concurrence de l'OCDE mène quatre initiatives régionales en matière de concurrence : le Centre régional pour la concurrence en Europe de l'Est et en Asie centrale, basé en Hongrie, qui dessert 17 juridictions ; le Centre régional pour la concurrence en Asie-Pacifique, basé en Corée, qui dispense des formations aux autorités et aux décideurs politiques de 26 juridictions ; le Centre régional pour la concurrence en Amérique latine et dans les Caraïbes, basé au Pérou, qui organise des activités de renforcement des capacités impliquant 25 juridictions ; et le Programme régional pour la concurrence au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, basé en Arabie saoudite, qui dispense des formations aux autorités et aux décideurs politiques de 18 juridictions.

Le FMC entendra les présentations des programmes de travail des quatre initiatives régionales pour 2027.

**Modérateur** : **Ori Schwartz**, Chef de la Division de la concurrence de l'OCDE

***10 :15-10 :30 : Pause café***

## SESSION III : ABUS D'EXPLOITATION

10 :30 – 13 :00 CET

Cette session examinera la manière dont les autorités de concurrence et les pouvoirs publics des juridictions participant au Forum mondial appréhendent les comportements susceptibles de constituer des abus d'exploitation. Elle permettra d'en préciser les principales caractéristiques et d'analyser leurs effets potentiels sur la concurrence. Les échanges porteront notamment sur les arguments en faveur d'une intervention plus volontariste des autorités, ainsi que sur ceux qui plaident pour une approche plus prudente. À partir d'une note de référence préparée par le Secrétariat, la discussion portera également sur les différentes réponses juridiques et réglementaires retenues selon les juridictions : mise en œuvre du droit de la concurrence, règles visant les abus liés à un rapport de force déséquilibré dans les négociations commerciales et réglementations sectorielles. Enfin, la session examinera les différents fondements sur lesquels ces pratiques peuvent être appréciées, afin de mettre en évidence les évolutions récentes, les enjeux communs et les tendances qui se dessinent.

**Modérateur : Ravneet Kaur**, Président, Commission de la concurrence indienne (CCI)

**Intervenants :**

- **Hwang Lee**, Professeur/Ancien Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Corée
- **Anne Witt**, Professeur de droit, Chercheur à l'Institut de droit augmenté de l'EDHEC (à distance)

Documentation :

Appel à contributions : DAF/COMP/GF(2026)2

Note de référence du Secrétariat : DAF/COMP/GF(2026)4

Allemagne - DAF/COMP/GF/WD(2026)39

Arabie saoudite - DAF/COMP/GF/WD(2026)52

Arménie – DAF/COMP/GF/WD(2026)62

Australie - DAF/COMP/GF/WD(2026)34

Belgique - DAF/COMP/GF/WD(2026)35

Brésil - DAF/COMP/GF/WD(2026)59

Corée - DAF/COMP/GF/WD(2026)49

Chili - DAF/COMP/GF/WD(2026)36

Croatie - DAF/COMP/GF/WD(2026)37

Grèce - DAF/COMP/GF/WD(2026)47

Hongrie - DAF/COMP/GF/WD(2026)40

Israël - DAF/COMP/GF/WD(2026)61

Japon - DAF/COMP/GF/WD(2026)41

Portugal - DAF/COMP/GF/WD(2026)42

République slovaque - DAF/COMP/GF/WD(2026)43

Suède - DAF/COMP/GF/WD(2026)44

Ukraine - DAF/COMP/GF/WD(2026)45

Union européenne - DAF/COMP/GF/WD(2026)38

Résumés des contributions - DAF/COMP/GF/WD(2026)46

***13 :00 – 14:30 Pause déjeuner***

## SESSION IV : ÉVALUER L'IMPACT DES ACTIONS DES AUTORITÉS DECONCURRENCE

14:30 – 17:00 CET

Les autorités de concurrence sont de plus en plus appelées à démontrer l'utilité et l'efficacité de leur action. Évaluer les effets de la mise en œuvre du droit de la concurrence, des actions de sensibilisation et de promotion de la concurrence, ainsi que des études de marché, est essentiel pour mieux rendre compte des résultats obtenus, éclairer les choix stratégiques et faire connaître aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux consommateurs les bénéfices de la politique de concurrence. S'appuyant sur les travaux récemment menés par l'OCDE en vue d'actualiser les Lignes directrices de 2014 sur l'évaluation de l'impact des activités des autorités de concurrence, cette session présentera des approches concrètes permettant de mesurer tant les effets attendus que les résultats effectivement obtenus à la suite de leurs interventions. Les échanges porteront sur les atouts et les limites des méthodes existantes, les pratiques qui se développent dans les différentes juridictions, ainsi que les difficultés que soulève la prise en compte d'effets plus larges, notamment en matière de dissuasion, d'innovation et de productivité.

**Modératrice : Natalie Harsdorf**, Présidente du Groupe de travail N°2 sur la concurrence et la réglementation

**Intervenants** :

- John Davies, Member, Regulatory Policy Committee, United Kingdom
- Hwa Ryung Lee, Professeur, Université de Sejong

Documentation :

Appel à contributions : DAF/COMP/GF(2026)3

Note de référence du Secrétariat : DAF/COMP/GF(2026)5

Contributions de :

Afrique du Sud - DAF/COMP/GF/WD(2026)56

BIAC - DAF/COMP/GF/WD(2026)1

Brésil - DAF/COMP/GF/WD(2026)60

Canada - DAF/COMP/GF/WD(2026)2

Chili - DAF/COMP/GF/WD(2026)3

Costa Rica - DAF/COMP/GF/WD(2026)4

Espagne - DAF/COMP/GF/WD(2026)14

États-Unis - DAF/COMP/GF/WD(2026)16

Grèce - DAF/COMP/GF/WD(2026)6

Hongrie - DAF/COMP/GF/WD(2026)7

Irlande - DAF/COMP/GF/WD(2026)8

Italie - DAF/COMP/GF/WD(2026)9

Islande - DAF/COMP/GF/WD(2026)54

Japon - DAF/COMP/GF/WD(2026)10

Lituanie - DAF/COMP/GF/WD(2026)11

Mexique - DAF/COMP/GF/WD(2026)12

Nouvelle Zélande - DAF/COMP/GF/WD(2026)13

République slovaque - DAF/COMP/GF/WD(2026)58

Romanie - DAF/COMP/GF/WD(2026)63

Somalie - DAF/COMP/GF/WD(2026)18

Taipei chinois - DAF/COMP/GF/WD(2026)15

Türkiye – DAF/COMP/GF/WD(2026)55

Union européenne - DAF/COMP/GF/WD(2026)5

Résumés des contributions - DAF/COMP/GF/WD(2026)17

## AUTRES QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE TRAVAUX FUTURS

17:00 – 17:15 CET

**Benoît Cœuré**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE